1203043401

DATE DEPOT :	2012-03-23
NUMERO DE DEPOT :	2012R030381
N° GESTION :	2010B20257
N° SIREN :	413598558
DENOMINATION :	CETH²
ADRESSE :	20 rue Quentin Bauchart 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2012/02/06
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
	CHANGEMENT DE PRESIDENT

CERTIFIÉ CONFORME

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 68.602,05 €
Siège social : 20, rue Quentin Bauchart – 75008 PARIS
RCS PARIS 413.598.558

10B20257

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 9 FEVRIER 2012

EC, CV. C2 (du C.S)

GTC DE PARIS
I M P
23 MARS 2012
A 30391 N° Dépôt

L'AN DEUX MILLE DOUZE
LE neuf février
A 14h30

Les membres du Conseil de surveillance de la société **CETH$_2$** se sont réunis en Conseil au siège social de la Société, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Etaient présents ou représentés :
- Monsieur Didier AMIZET, Président du Conseil de Surveillance ;
- Monsieur Dominique ETIEVANT, Vice-Président du Conseil de Surveillance ;
- Monsieur Pierre MILLET ;
- Monsieur Francesco DONA ;

Etaient invités
- M. Michel GUGENHEIM, Président du Directoire
- M. Laurent SIMON
- M. Bernard PIERRE

Le Conseil réunissant ainsi, la présence effective de plus de la moitié de ses membres en fonction peut délibérer valablement.

M. Didier AMIZET préside le Conseil qui s'est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Démission de Mme Isabelle MOTTE de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance.
- ✓ Démission de M. Didier AMIZET de ses fonctions de Président et de membre du Conseil de Surveillance.
- ✓ Cooptation du/des nouveau(x) membre(s) du Conseil de Surveillance.
- ✓ Désignation du Président du Conseil de Surveillance.
- ✓ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il s'en suit :

1. **Démission de Mme Isabelle MOTTE de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance.**

Le Conseil prend acte de cette démission.

2. **Démission de M. Didier AMIZET de ses fonctions de Président et de membre du Conseil de Surveillance.**

Le Conseil prend acte de cette démission.

3. **Cooptation du/des nouveau(x) membre(s) du Conseil de Surveillance.**

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer à titre provisoire :

1°/ **M. Laurent SIMON**
Né le 21 juillet 1969 à VANNES (56)
Demeurant à PARIS (9ème) 66, rue Condorcet
De nationalité française

En qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, en remplacement de M. Didier AMIZET, démissionnaire.

Conformément à la loi, cette nomination est faite sous réserve de sa ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence, M. Laurent SIMON exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

M. Laurent SIMON remercie les membres du Conseil de surveillance de leur confiance, accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

2°/ **M. Bernard PIERRE**
Né le 9 janvier 1939 à NEUILLY SUR SEINE (92)
Demeurant à PARIS (16ème) 11 Villa Guibert
De nationalité française

En qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Mme Isabelle MOTTE, démissionnaire.

Conformément à la loi, cette nomination est faite sous réserve de sa ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence, M. Bernard PIERRE exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

M. Bernard PIERRE remercie les membres du Conseil de surveillance de leur confiance, accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

4. **Désignation du Président du Conseil de Surveillance.**

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer :

M. Laurent SIMON
Né le 21 juillet 1969 à VANNES (56)
Demeurant à PARIS (9ème) 66, rue Condorcet
De nationalité française

En qualité de Président du Conseil de surveillance, en remplacement de M. Didier AMIZET, démissionnaire.

M. Laurent SIMON remercie les membres du Conseil de surveillance de leur confiance, accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

5. **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Le Conseil délègue tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue d'accomplir toutes formalités de publicité et autres prescrites par la loi.

*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance au moins.

Pour extrait conforme,
Fait à PARIS, le 21 février 2012

M. Laurent SIMON
Président du Conseil de surveillance